

Subventions aux classes transplantées ou de découverte et autres subventions

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

*** Pour les séjours en classes transplantées ou de découverte :**

- Ecole élémentaire Tristan Bernard, séjour de 48 élèves au Centre AROEVEN de Rochejean du 9 au 10 mai 2005, subvention de 798,72 €, correspondant à une participation de 8,32 € par jour et par enfant, à verser à l'AROEVEN.

- Ecole primaire Jean Zay, voyage à Paris le 9 juin 2005 de 66 élèves de CE2, CM1, CM2, découverte du Louvre et des principaux monuments de Paris - participation au voyage de 780 € à verser à la coopérative de l'école.

*** Autres subventions :**

Dans le cadre du Réseau d'Éducation Prioritaire et des projets Mouvements et Courte Echelle, 22 élèves de l'école élémentaire Bourgogne et 19 élèves de l'école élémentaire Ile de France et leurs parents ont participé au spectacle Cheminement à l'Espace Planoise les 13 et 19 mai 2005.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une participation de 252 € à ce projet, à verser au Collège Diderot qui coordonne le Réseau d'Éducation Prioritaire.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces répartitions et, en cas d'accord, à prélever les sommes d'un montant global de 1 830,72 € sur les crédits de la Direction Éducation inscrits au Budget Primitif 2005 de la façon suivante :

* 1 578,72 € au chapitre 65.255/6574 CS 21100

* 252 € au chapitre 65.213/6574 CS 21100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette répartition de subventions.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2005.